

Rapport du Commissaire Enquêteur

Demande d'autorisation pour exploiter la fabrication de canalisations électriques en matières plastiques sur le territoire de la commune de Senlis présentée par la société Planet Wattohm

Enquête Publique du 5 juin 2010 au 6 juillet 2010

I. Présentation de l'Enquête Publique

I.1. Organisation de l'enquête publique :

Conformément aux dispositions du code de l'environnement, notamment du livre V et du livre 1er, Monsieur le Directeur Départemental des Territoires a transmis le 14 avril 2010 au Président du Tribunal Administratif d'Amiens le dossier présenté par la société Planet Wattohm de demande d'autorisation pour exploiter la fabrication de canalisations électriques en matières plastiques sur le territoire de la commune de Senlis.

Par décision en date du 26 avril 2010, Monsieur le Président du Tribunal Administratif d'Amiens a désigné en qualité de Commissaire Enquêteur pour conduire cette enquête M. Claude Miqueu.

Par arrêté du 7 mai 2010, Monsieur le Préfet de l'Oise a ordonné la mise à l'enquête publique de la demande présentée par la société Planet Wattohm et a fixé les dates d'enquête publique du 5 juin 2010 au 6 juillet 2010.

I.2. Historique de la Société

La Société Planet Wattohm, filiale du groupe Legrand, leader français et européen de l'appareillage électrique, est concepteur et fabricant de systèmes de distribution électrique, certifié ISO 9002 depuis 1994, ISO 9001 depuis 1999, ISO 14001 depuis 2008.

Depuis 1953, la société Wattohm fabrique des goulottes électriques en PVC et, en 1962 s'oriente, vers une nouvelle technologie : l'injection par soufflage

En 1967, la société Wattohm s'associe à la société Planet et fonde Planet Wattohm qui devient Planet Wattohm dans le groupe Legrand.

En 2004 et 2005, le site de Senlis est restructuré en site industriel ; en 2007 et 2009, le réaménagement du site est poursuivi.

Les activités de la société s'exercent dans les secteurs :

- du logement (Keva, CC/CT (goulottes et passages de planchers)
- du tertiaire (Logix, Artalis, Esteral) ; goulottes, colonnets.
- de l'industrie (goulottes de câblage, chemins et échelles de câbles)

La société fabrique aussi les matières mises en œuvre dans le process.

L'établissement emploie 141 personnes en 2007
Le procédé de préparation des matières se déroule en 4 temps :

- 1- Le PVC et la craie sont transférés pneumatiquement
- 2- Mélange des composants ; à 120°C le mélange est évacué
- 3- Mélange refroidi à 45°C
- 4- Mélange est tamisé à 800 microns

L'extrusion consiste en la transformation d'une matière plastique en un produit continu ayant un profil donné par forçage à travers une filière de cette matière préalablement ramollie par la chaleur.

I.3. Présentation de la demande d'autorisation d'exploiter

Le site a présenté une déclaration d'existence en décembre 1994 et envoyé à la Préfecture de l'Oise une notice de sécurité et un plan d'ensemble de descriptif des locaux en avril 1996.

L'inspection administrative aboutit aujourd'hui à la nécessité d'une demande d'autorisation correspondant au classement ICPE du site de la société Planet Watthom à Senlis, et donc à la demande d'une enquête publique préalable à ce classement.

I.4. Composition du dossier

Le dossier présenté en enquête publique comprend 2 classeurs:

Classeur n°1: en 4 parties

- 1- Présentation
- 2- Etude d'impact
- 3-1 Etude des dangers
- 3-2 Analyse des risques
- 4- Notice Hygiène et Sécurité

Classeur n°2: comprenant 12 annexes

- 1- Plans réglementaires
- 2- Note de calcul Seveso
- 3- Règlement du POS
- 4- Le patrimoine historique
- 5- Le patrimoine naturel
- 6- Etude de l'impact sonore
- 7- Etude de l'impact sur la santé
- 8- Consignes de sécurité
- 9- Méthodes d'analyse des risques
- 10- Etude Foudre
- 11- Accidentologie
- 12- Modélisation des scénarios d'accident

I.5. Démarches préalables

Avant le début d'enquête et après étude du dossier, j'ai effectué une visite de l'usine de Senlis site le jeudi 22 mai 2010 où j'ai rencontré M. Juskowiak responsable prévention, sécurité/environnement de la société Legrand.

I.6. Information du public

Quinze jours avant l'ouverture de l'enquête, des avis au public d'ouverture d'enquête ont été publiés dans les annonces légales de deux journaux locaux, avis paru dans :

- Le Parisien- Oise Matin du lundi 17 mai 2010
- Le Courrier Picard du 18 mai 2010

Quinze jours avant le début d'enquête et pendant toute la durée de celle-ci, cet avis est resté affiché en mairie de Senlis.

Les copies de ces insertions dans les journaux ainsi que celles de l'affichage en mairie de Senlis sont joints au dossier d'enquête publique

I.7. Les Permanences

Les horaires et jours de permanence ont été choisis pour favoriser la venue du public à la mairie de Senlis.

Je me suis tenu personnellement à la disposition du public à cette mairie de Senlis:

- samedi 5 juin 2010 de 9h à 12h
- vendredi 18 juin 2010 de 9h à 12h
- mercredi 23 juin 2010 de 14h à 17h
- mercredi 30 juin 2010 de 9h à 12h
- mardi 6 juillet 2010 de 14h à 17h

II. Déroulement de l'Enquête Publique

Le registre d'enquête a été ouvert par mes soins à l'ouverture de l'enquête le 5 juin 2010

Après m'être assuré que l'avis d'enquête était bien affiché sur les panneaux administratifs de la commune de Senlis et sur le site, j'ai apposé mon visa sur :

- le dossier d'enquête élaboré par "Conseil et Expertise" de Rainvillers
- l'avis d'enquête publique
- l'arrêté préfectoral
- la publicité dans la presse

L'enquête publique s'est déroulée pendant une durée de 32 jours consécutifs, du 5 juin 2010 au 6 juillet 2010 inclus, période durant laquelle les pièces du dossier

ainsi qu'un registre d'enquête à feuillets non mobiles, cotés et paraphés par mes soins, sont restés déposés à la mairie de Senlis, où les personnes intéressées ont pu prendre connaissance du dossier aux jours et heures habituels d'ouverture des bureaux et consigner leurs observations éventuelles sur le registre ouvert à cet effet, ou les adresser par écrit au commissaire enquêteur pour être annexées au registre.

II.1. Observations enregistrées

Au cours de mes permanences, j'ai reçu la visite de quelques personnes venues se renseigner sur le dossier, mais qui n'ont pas fait d'observations car leurs préoccupations ne concernaient pas l'enquête publique en cours.

Il n'y a pas eu d'observations consignées sur le registre et je n'ai reçu, par ailleurs, aucune lettre ou note écrite.

A l'issue de l'enquête, le registre a été clos et signé par moi-même.

II.2. Demande de Mémoire en Réponse

Aucune observation ou note écrite n'ayant été formulée durant cette enquête publique, j'ai re-examiné le dossier d'enquête publique.

Ce dossier est conforme à un dossier d'enquête publique relatif à une demande d'autorisation d'exploiter des activités industrielles telles que celles présentées par la société Planet Wattohm.

Je n'ai pas de remarques ou de questions particulières à formuler sur ce dossier ; je n'ai donc pas fait de demande de mémoire en réponse à la société Planet Wattohm.

Le Commissaire Enquêteur


Claude Miqueu

Conclusions du Commissaire Enquêteur

En conclusion, cette enquête s'est déroulée de manière satisfaisante et dans les conditions fixées par la législation en vigueur.

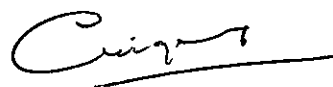
Compte tenu de ce qui précède, après avoir effectué une analyse complète des informations contenues dans le dossier d'enquête, examiné les plans joints, procédé à une reconnaissance sur le terrain, constaté qu' aucune observation n'avait été recueillie, donné mon avis et rencontré les responsables de la société

Considérant

- que le projet est conforme aux dispositions du code de l'environnement concernant les demandes d'autorisation d'établissement classé,
- que le projet prend en compte les documents d'urbanisme concernant le site, permis de construire, autorisation de déversement , clôture et contrôle d'accès, répartition des surfaces, voiries et surfaces étanches, espaces verts,

J'émet un **AVIS FAVORABLE** sur les dispositions du dossier de demande d'autorisation par la société Planet Watthom d'exploiter des activités qui résultent des différentes pièces, plans et documents contenus dans le dossier d'enquête publique présenté en Mairie de Senlis du 5 juin 2010 au 6 juillet 2010 et dûment visés par mes soins.

Chantilly, le 3 août 2010
Le Commissaire Enquêteur



Claude Miqueu